20. avr. 1939.

67LM 1/18

OJ n° 17

67 LM 1118

SOCIÉTÉ NATIONALE des CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ORDRE DU JOUR N° 17

Paris, le 20 avril 1939.

AFF.

D

Je suis heureux de porter à la connaissance du Personnel la lettre suivante que M. le Président du Conseil d'Administration a reçue de M. le Ministre des Travaux Publics.

Paris, le 4 avril 1939.

LE MINISTRE,

à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

Rendant compte à mon collègue M. Marc RUCART, Ministre de la Santé Publique, des conditions dans lesquelles a été effectué le transport des réfugiés d'Espagne et, en dernier lieu, des miliciens et des populations catalanes, je lui ai fait connaître qu'à mon avis les mesures prises par la Société Nationale des Chemins de Fer Français avaient, notamment du point de vue de la salubrité publique, été appliquées correctement et s'étaient révélées efficaces. J'ai, en conséquence, demandé à M. Marc RUCART de vouloir bien s'associer aux remerciements que j'avais l'intention d'adresser au personnel de votre Société, pour le dévouement et l'esprit d'initiative dont, à tous les échelons, il a fait preuve en la circonstance.

M. le Ministre de la Santé Publique vient de me répondre dans les termes suivants :

« Il m'est agréable de constater les heureux résultats obtenus grâce à votre « collaboration éclairée et je vous prie de bien vouloir exprimer tous mes remerciements « au personnel de la Société Nationale des Chemins de fer pour le concours dévoué qu'il « ne cesse d'apporter à l'occasion du transport des réfugiés espagnols ».

« Il est certain que l'activité et le zèle que le personnel placé sous vos ordres « a manifestés dans ces circonstances ont contribué dans une large mesure à épargner à « nos populations des contaminations redoutables ».

J'ai tenu à vous faire part des remerciements de M. Marc RUCART qui, joints aux miens, vont à la grande famille des Cheminots français et que je vous serais obligé de transmettre aux intéressés.

Le Ministre des Travaux Publics,
de MONZIE.

M. le Président du Conseil d'Administration et moi-même joignons nos propres félicitations à celles de MM. les Ministres des Travaux Publics et de la Santé Publique.

Le Directeur Général,

R. LE BESNERAIS.

48080. — Imp. [illegible]sfossés, Paris [illegible]-39. — Cie 7736.